

N° 206.933

ALSACIEN

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DES ANCIENS COMBATTANTS.

Yang

SERVICE CENTRAL DE L'ÉTAT CIVIL, DES SUCCESSIONS ET SÉPULTURES MILITAIRES.

21 P 221993

VICTIME ~~CIVILE~~ Militaire

Membre

Mort pour la France
accordée le 14-8-1958

DOSSIER DE DÉCÈS.

[Signature]

NOM : HOLTZINGER

Prénoms : Henri

Né le : 27-10-1919 à Dame et Quatre Vents
A : Strasbourg - Bas-Rhin - *Mareille*

Décédé le : 12-4-45 dans l'Armée P.F.F.

A : Freudenstadt - Allemagne -

Inhumé à : cimet. de Freudenstadt (Wurtemberg)

Tombe n° : 73 rang-IV section 7 I

Adress. auill. : à Strasbourg rue du Bonnet rouge n°1

PARIS, le 16 AOUT 1952

306.933 AL

Madame,

Faisant suite à la demande adressée à mes services en date du 2 Août 1952, par Monsieur BEHA, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je prie ce jour Monsieur le Maire de STRASBOURG d'inscrire la mention "MORT POUR LA FRANCE" en marge de l'acte de décès de votre fils HOLTZINGER Henri, né le 7 Octobre 1919 à DANNE-et-QUATRE-VENTS, incorporé dans l'armée allemande et décédé le 15 Avril 1945 à FREUDENSTADT (Allemagne).

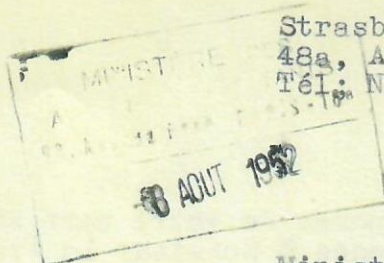
Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes respectueux hommages.

Madame Ernestine GOETZ
1, rue du Tonnelet rouge, à

STRASBOURG (Bas-Rhin)

Signé : BONNET

JEAN BÉHA



JB/AB

Ministère des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre

Direction du Contentieux de l'Etat Civil
et des Recherches
1er Bureau
139, rue de Berry

PARIS 12ème

Objet : DOSSIER N° 306.933 AL



Messieurs,

Par une lettre du 14 juin 1951 la Mairie de Strasbourg vous a informé que HOLTZINGER Henri possédait la nationalité française. Ce renseignement vous a été fourni pour vous permettre de statuer sur la mention "Mort pour la France", ce qui permettra à l'enfant du susnommé d'être inscrit comme Pupille de la Nation.

Or, à la date de ce jour, vous n'avez toujours pris aucune décision à ce sujet.

L'enfant est à la charge de sa grand'mère, Madame Ernestine GOETZ, divorcée HOLTZINGER, rue du Tonnelet Rouge N° 1, à Strasbourg.

Je suis l'employeur de Madame Ernestine GOETZ et c'est à ce titre que je me permets de vous écrire pour vous faire part de mon indignation de ce que vous n'avez pu prendre une décision dans un délai dépassant treize mois !

Enrôlé de force dans la Wehrmacht, le nommé HOLTZINGER Henri a tenté de s'enfuir en 1944 pour regagner les lignes alliées. Repris par les Allemands il fut fusillé à FREUDENSTADT /Allemagne. Il me semble que le cas est suffisamment pénible pour justifier de votre intérêt. L'enfant du fusillé est d'un état de santé précaire qui aurait bien nécessité un séjour aux colonies de vacances. Hélas, votre décision n'étant pas arrivée en temps utile, l'enfant sera privé de ce séjour. Et ceci en dehors de toutes les autres compensations matérielles auxquelles le fils du fusillé aurait droit

ARRIVEE

./..

Sans réponse de votre part au 15 de ce mois, je
demanderai audience à Monsieur le Préfet du Bas-Rhin pour
lui exposer les faits. Par ailleurs, je saisirai Monsieur
le Général KOENIG, que j'ai l'honneur de connaître personnel-
lement, et Monsieur le Ministre PFLIMLIN.

Veillez agréer, Messieurs, mes civilités empressées.

Bela

ARRIVÉE
11 - 9 AOÛT 1952

Cotes : ROSSIER n° 202 002 11

Messieurs,

Par une lettre du 14 juin 1951 la mairie de Gress-
court vous a informés que BELLA avait possédé la
nationalité française. Ce renseignement vous a été fourni
pour vous permettre de statuer sur la mention "mort pour
la France", ce qui permettrait à l'enfant de succéder à sa
mère comme pupille de la Nation.

Or, à la date de ce jour, vous n'avez toujours pris
aucune décision à ce sujet.

L'enfant est à la charge de sa grand-mère
Mme SOUL, divorcée BELLA, née de la rue de la
N° 1 à Gresscourt.

Le seul l'employeur de Bella pendant sa vie
à ce titre que je ne connais de vous est
port de son inscription de ce que vous
décisions dans un délai déterminé.

Enfin, ce jour que le 14 juin 1951, la mairie de Gress-
court a tenté de s'entendre en 1944 pour renouer les liens
alliés. Après par les Allemands il fut jugé à YERVEN-
STAT, Allemagne. Il ne s'agit pas de cas suffisamment
pénible pour justifier de votre intérêt. L'enfant de Bella
est à la charge de sa grand-mère qui aurait bien besoin
un effort aux colonies de vacances. Bien, votre décision
à l'égard de l'enfant en France sera prise dès
Et ceci en attendant toutes les autres décisions
à l'égard de l'enfant.

ETAT CIVIL
ALSACE
112 AOÛT 1952
ARRIVÉE

ETAT CIVIL
ECY2
- 9 AOÛT 1952
ARRIVÉE

CABINET



No AC/MOF

Référence à rappeler dans la réponse

STRASBOURG, le

12 MAI 1951

19, Rue Brulée

LE PREFET DU BAS-RHIN



à Monsieur le MINISTRE DES ANCIENS
COMBATTANTS & VICTIMES DE GUERRE
(Section des Alsaciens-Lorrains)

P A R I S

Objet.- Attribution de la mention "Mort pour la
France" - HOLTZINGER Henri

Référ.- votre lettre 306.933 AL du 9.3.1951

Vous avez bien voulu me demander de vous renseigner sur le nommé HOLTZINGER Henri, né le 7.10.1919, décédé le 15 Avril 1945 en Allemagne.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'intéressé a été incorporé d'office dans l'armée allemande. Son comportement a été correct.

Je signale toutefois qu'il est entré dans une formation du parti où son activité a cependant été nulle. J'ajoute d'ailleurs qu'ayant tenté de s'évader à plusieurs reprises, il a été fusillé.

J'estime qu'il y a lieu d'envisager l'attribution de la mention dont il s'agit.

Le Préfet,

Pour le Préfet

Le Sous-Préfet

Chargé de mission au Cabinet

507150

POLICE RÉGIONALE D'ÉTAT

COMMISSARIAT CENTRAL
DE STRASBOURG (Bas-Rhin)

SERVICE DES DÉCLARATIONS
DOMICILIAIRES

Certificat de Résidence

destinée au Service des P. D. R.

Le Commissaire Central de Police
de la Ville de STRASBOURG (Bas-Rhin) certifie que

D 806908

M. Paul HOLTZINGER Benne
né (e) le 19 Octobre 1919 à Dennecey-le-Vent (Mos.)

est inscrit (e) comme suit au Service des Déclarations Domiciliaires de la Police d'État:

Arrivé (e) à Strasbourg le disant venir de
Dates des résidences successives
à STRASBOURG } du 12 Décembre 1940 au 12 Août 1941
du 18 Janvier 1941 au
du au
(voir suite au verso)

A quitté Strasbourg le déclarant se rendre à

Dernier (1) Domicile
actuel (1) à Strasbourg

Le présent est délivré à M. Paul ZAKORSKI Avent Strasbourg
sur sa demande pour servir et valoir ce que de droit.
STRASBOURG, le 8 Février 1946

Avenue Tannelet Roupe 1 II

LE COMMISSAIRE CENTRAL



(1) à rayer suivant le cas.

507131

MAIRIE

de

Extrait du Registre des Naissances

No. 4

ANNE-ET-QUATRE-VENTS

CANTON

de

Le

mil

cent

à

heure

minutes

est né à

DANNE-ET-QUATRE-VENTS

un enfant du

sexe

qui a reçu le prénom de

Arrondissement

de

Département

Moselle

fil de

et de sa femme, son épouse

) Marié

à

le

avec

POUR EXTRAIT CONFORME

DANNE-ET-QUATRE-VENTS

le

mil neuf cent

Cachet

de la Mairie

L'Officier de l'Etat Civil,

1) prénoms et noms des parents et leurs qualité d'époux s'il y a lieu.
L'extrait est rédigé en tenant compte des mentions rectificatives
mais sans indiquer de référence à ces mentions.

2) à rayer si la personne n'est pas mariée.

M. 259

Imp. Mosbach, anc. Fuchs, Saverne

Déclaration.

Je soussigné: LUTZ Charles, de Herlisheim,
1 rue Principale, déclare par la présente, que le
13 avril 1945, je me trouvais avec le nommé

Henri HOLTZINGER

Strasbourg. 1 rue du tonnelet-rouge.

en détention à Freudenstadt.

Henri HOLTZINGER a eu 5 ans de détention
comme déserteur de l'armée allemande.

Le 14-4-45 il prit la fuite, fût rattrapé et fusillé
le 15-4-45 au champ de tir à Freudenstadt, selon les
dires de nos gardiens.

Herlisheim, le 20.8.45

Vu pour légalisation de la signature
de LUTZ Charles.

Le maire:

Pour copie conforme
Strasbourg, le 24.4.45 19__

Le Commissaire de Police



C O P I E.
-----GOUVERNEMENT MILITAIRE DE LA ZONE FRANÇAISE D'OCCUPATION.
-----Délégation supérieure
pour le
Gouvernement Militaire
du Wurtemberg

Freudenstadt, le 31 Janvier 1946

Contrôle de la Sûreté

L'Inspecteur de Sûreté DAUMET Albert

Commissariat de la Sûreté du cercle
de Freudenstadt

à

Monsieur le Colonel d'Ornant
19ième Dragon.

R A P P O R T

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le nommé HOLTZINGER Henri né le 6-10-19 à Strasbourg, a bien été fusillé par la Wehrmacht le 13-4-45 à la fosse de terre près de la Tuillerie BACHER à Freudenstadt, comme déserteur d'une compagnie de punition. Il a été enterré le 14-4-45 au cimetière de Freudenstadt et s'y trouve dans la section Z I rang IV tombeau No 73. Les Pasteurs des deux confessions étaient présents à l'exécution.

L'Inspecteur:

Pour copie conforme

Strasbourg, le 4.4.46 19...

Le Commissaire de Police



NOM ET PRENOM DU DISPARU: *Holtzinger Henri*
 NOM ET PRENOM DU DEMANDEUR: *Goetz Gustave*
 ADRESSE DU DEMANDEUR: *1 rue du Tonnellet rouge*
 DEGRE DE PARENTE DU DEMANDEUR AVEC LE DISPARU: *Mère*

Monsieur le Directeur Départemental
 des Prisonniers, Déportés & Réfugiés

8, Quai Kellermann

STRAZBOURG

Je soussigné (nom et prénoms du demandeur) *Goetz Gustave*
Holtzinger domicilié à (Adresse complète) *rue du Tonnellet rouge N° 1 ci Strasbourg*
 ai l'honneur de solliciter l'ouverture d'un dossier en vue de l'établissement de l'acte de décès de :

M. (nom et prénom du demandeur) *Henri Holtzinger*
 Né le *7. 10. 1919* à *de Sanne et Guette près Metz*
 Parti en Allemagne le : *18 avril 1943*
 De (éventuellement camps d'internement en France)

Comme Déporté Politique (ou Travailleur)
 Comme Déporté Militaire (Wehrmacht) *Wehrmacht*
 Prèsuni décédé (ou décédée) le *Fusillé comme Résistant*
 à *Treidenstadt Wehrmacht*

Strasbourg le 7. Avril. 1946

Signature :

Goetz Gustave



Strasbourg, le *8. 4. 1946*
 Commissaire de Police
12 arrondissement

pour certification matérielle
 de la signature de *MS*
GOETZ Gustave

ION DE LA CAPTIVITE

Alsaciens-Lorrains
Déportés Militaires

DIRECTION DES FICHIERS
ET STATISTIQUES

QUESTIONNAIRE
FRAGEBLATT.

DATE : 23-7-1945

NOM : HOLTZINGER Prénoms : Henri
NOM : HOLTZINGER Vorname : Henri

Date de Naissance : 7-10-1919 Lieu : Quatre-VENTS (Moselle)
Geburtstag : 7-10-1919 Geburtsort : Quatre-VENTS (Moselle)

Situation de famille : Nombre d'enfants :
Familienzustand : Kindor :

Profession :
Beruf :

Civile avant départ :
Zivil-Adresse vor d. Einziehung :

Incorporé dans la Wehrmacht le : 1943 Grade :
In Wehrmacht eingezogen am : Rang :

Unités :
Einheit : K.

Dernier Secteur Postal :
Letzte Feldpost-Nummer :

Dernière unité connue :
Letzte bekannte Einheit :

Dernières nouvelles le :
Letzte Nachrichten am :

provenant de :
vom Orte : par l'intermédiaire de :
Vermittler d. Nachricht :

Evadé - Disparu le :
Entflohen - Vermisst am :

La famille a-t-elle reçu un avis ? Hat die Familie von d. deutschen
a-t-elle reçu un avis officiel de la part des auto- Behörden irgend eine amtliche
avis allemands ? Benachrichtigung ?

Fait prisonnier le : par : les Allemands prison de Kreudenstadt
Gefangen genommen am : von den :

Matricule :

K.G.-Nummer :

Nom et adresse des personnes intéressées :

Name und Adresse d. Interessierten Personen

Maison du Prisonnier et du Déporté du Bas-Rhin
12, rue des Bombonniers à Strasbourg (Bas-Rhin)

OBSERVATIONS

BEMERKUNGEN

Tenta de s'évader durant son incorporation dans la Wehrmacht, mais fut repris et emprisonné ; D'après les dires d'un rapatrié M. Henri Holtzinger aurait été exécuté par les Allemands le 8-Avril 1945, mais ce rapatrié M. Gérard PERATI domicilié à Strasbourg-Montagne-Verte, 8, rue d'Altdorf n'a fourni d'autres indications.